

1. Préambule

- Déclarations préalables des organisations syndicales (FSU, UNSA, FO) et de la FCPE.
- 1 minute de silence en mémoire de Christine Renon a été observée.
- Réponse de Mr Pham aux déclarations préalables : il explique que les réformes ne

s'arrêteront pas ; « ce n'est pas parce qu'il y a des changements que c'est forcément noir ». « Les changements existent, le budget de l'Education Nationale est en constante augmentation. En ce moment, ce sont les jeunes enfants qui sont privilégiés. »

Mr Pham regrette que les organisations syndicales ne soulignent pas assez ce qui est positif. Pour lui, il n'y a pas « tant que ça » de précarité chez les AESH, dans la mesure où les CDD vont être transformés en CDI. Les PIAL vont permettre de mettre des accompagnants devant tous les élèves. Dans certains cas, les AESH arriveront même avant les élèves.

- approbation du PV des CDEN du 02/04/2019 et 28/06/2019
- nomination d'une nouvelle DDEN.

2. Bilan de la rentrée dans le 1er degré

- Comme dans la plupart des départements, il y a décroissance. Cette année, il y a un peu moins d'élèves que prévu (-98) ; il y a 478 élèves de moins que l'an passé. La baisse devrait se poursuivre sur plusieurs années ; et les grosses cohortes se retrouvent ou vont se retrouver au collège.

- La dotation : il y a plus de postes pour moins d'élèves. Les dispositifs de dédoublement, des PDMQDC font que le taux d'encadrement baisse de façon générale. Un poste E a été créé dans la circonscription de Tyrosse Côte Sud.

- Difficulté de répartir les Ulis sur le territoire : l'Education Nationale et le Département travaillent sur la carte afin d'éviter de gros trajets pour les élèves scolarisés dans ces dispositifs.

- Evolution du taux d'encadrement (nombre de PE par élèves) :

5, 16 en 2013 - 5,47 en 2019 (Landes) ; 5,15 (en 2013) - 5,36 (en 2018) dans l'Académie.

- Accueil des 3 ans : 6,5 ETP
- PDMQDC : 11,25 ETP (12,5 en 2016)

- IPS (Indice de Positionnement Social) pour les élèves du CM2 : la moyenne nationale se situe autour de 100. Dans les Landes, l'écart va de 66 (Mont de Marsan) à 124 (Seignosse). Ces écarts sont gommés au collège (grâce à la mixité).

3. Position du Conseil Départemental

- 40 millions d'euros ont été alloués à l'éducation (2ème budget)
- aides à la construction dans le 1er degré (alors que ça ne fait pas forcément partie de ses compétences)
- construction du 39ème collège justifiée